

Nombre de membres du Conseil Municipal

- en exercice : 14
- qui ont délibéré : 12
- Date de la Convocation : 15/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt janvier 2026 à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 15 janvier 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe LANGLADE,

Étaient présents : 12 : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christine BILLE, Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC, Sophie LAPORTE, Vincent BERDOULET, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Bastien LANNUSSE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE.

Excusés : 1 : Nicolas DARZAC

Absent : 2 : Alice DABADIE,

Pouvoir : 1 : Nicolas DARZAC à Christophe LANGLADE

Secrétaire de séance : M. Guillaume LESCLOUPE

Numéro	Objets	Décision du Conseil municipal
D01-20012026	DETR Sécurisation de l'école	Approuvé à l'unanimité
D02-20012026	Autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant vote du BP	Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 21h15

Le Maire,
Christophe LANGLADE



Secrétaire de séance
Guillaume LESCLOUPE

